

SOVEMA

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	396 000,00		396 000,00	100,00		396 000,00	100,00				0,00
Chiffres d'Affaires Nets	396 000,00		396 000,00	100,00		396 000,00	100,00				0,00
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 949,72	0,74		750,00	0,19		2 199	293,20	
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)			398 949,72	100,74		396 750,00	100,19		2 199	0,55	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			14 889,51	3,76		16 384,13	4,14		-1 495	-9,11	
Impôts, taxes et versements assimilés			34 883,50	8,81		42 675,50	10,78		-7 792	-18,25	
Salaires et traitements			187 200,00	47,27		185 400,00	46,82		1 800	0,97	
Charges sociales			101 881,96	25,73		118 577,80	29,94		-16 696	-14,07	
Dotations aux amortissements sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			0,15	0,00		0,66	0,00				
Total des charges d'exploitation (II)			338 855,12	85,57		363 038,09	91,88		-24 183	-6,65	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			60 094,60	15,18		33 711,91	8,51		26 383	78,26	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances			415 149,67	104,84		115 455,00	29,16		299 694	259,58	
Autres intérêts et produits assimilés			1,76	0,00		1,02	0,00			0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			415 151,43	104,84		115 456,02	29,16		299 695	259,58	
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilés			1 455,79	0,37		2 096,86	0,53		-641	-30,57	
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			1 455,79	0,37		2 096,86	0,53		-641	-30,57	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			413 695,64	104,47		113 359,16	28,83		300 336	264,94	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			473 790,24	119,64		147 071,07	37,14		326 719	222,15	

SOVEMA

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	16 169,00	4,08	4 641,00	1,17	11 528	248,39
Total des Produits (I+III+V+VII)	814 101,15	205,58	512 206,02	129,34	301 895	58,94
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	356 479,91	90,02	369 775,95	93,38	-13 296	-3,59
RÉSULTAT NET	457 621,24	115,56	142 430,07	35,97	315 191	221,30
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Bilan et Résultat

SOVEMA

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 071 188,42		1 071 188,42	80,76	1 070 588,42	85,08
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	102,00		102,00	0,01	102,00	0,01
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 071 290,42		1 071 290,42	80,76	1 070 690,42	85,09
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					3 000,00	0,24
Autres créances					28 800,00	2,30
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux					936,00	0,07
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 333,33		3 333,33	0,25	8 602,00	0,69
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	210 661,00		210 661,00	15,88	113 578,00	9,09
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	22 085,35		22 085,35	1,66	22 523,47	1,80
Charges constatées d'avance	19 063,27		19 063,27	1,44	1 383,09	0,11
TOTAL (II)	255 142,95		255 142,95	19,24	178 822,56	14,31
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 326 433,37		1 326 433,37	100,00	1 249 512,98	100,00

SOVEMA

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	586 560,00	586 560,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	186 535,03	285 040,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	47 341,80	47 341,80
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		109 064,96
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	457 621,24	142 430,07
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 278 058,07	1 170 436,83
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	511,16	33 803,08
. Découverts, concours bancaires	7,00	25,00
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	759,81	743,81
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	16 400,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600,00	8 640,00
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux	8 419,00	24 876,00
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 178,00	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 292,00	6 247,00
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 176,75	1 088,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31,58	3 653,01
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	48 375,30	79 076,15
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 326 433,37	1 249 512,98

SOVEMA
Société à responsabilité limitée au capital de 586 560 €
Siège social : 8 avenue de la Vertonne
44120 VERTOU
RCS NANTES n°792.603.219

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07 FEVRIER 2024

Le sept Février deux mille vingt-quatre, à treize heures, les associés se sont réunis à VERTOU (44120) au 8 avenue de la Vertonne, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou représentés.

Monsieur Jerome DESGRES préside la séance en qualité de gérant.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par les articles R.223-18 du code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Rémunération de la gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, le président ouvre la discussion.

Le président met ensuite successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 Septembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

AC 57
MP

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 457.621,24 euros de la manière suivante :

ORIGINE

– **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 457.621,24 euros.

AFFECTATION

- **Réserve légale** : 11.314,20 euros
- **Dividendes sur résultat de l'exercice** : 435 000 euros
- **Autres réserves** : 11.307,04 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 843.058,07 euros.

Le dividende unitaire serait donc de 7,42 euros environ.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2022			350.000 €
30 septembre 2021	176.550,15 €		
30 septembre 2020	130.180,22 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AC
np JD

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant les conventions réglementées visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement et approuve lesdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine la rémunération de Madame Ariane CHALON à hauteur de 62.400 euros, net de charges sociales et hors avantages en nature, lesquelles ont été supportées en totalité par la société, pour l'exercice clos le 30 Septembre 2023.

L'assemblée générale entérine la rémunération de Monsieur Jérôme DESGRES à hauteur de 66.000 euros, net de charges sociales et hors avantages en nature, lesquelles ont été supportées en totalité par la société, pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

L'assemblée générale entérine la rémunération de Monsieur Mathieu PECUNIA à hauteur de 58.800 euros, net de charges sociales, lesquelles ont été supportées en totalité par la société, pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

En outre, les co-gérants pourront prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de leurs mandats pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures 45.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance gérant et les associés.

AC
JP
NP

La société MARTHI HOLDING	La société CANA HOLDING	La société STEM HOLDING	Monsieur Jérôme DESGRES Président de séance
			